



Savanes Infos

Former - Informer - Faire des Citoyens

TROISIEME ANNEE
N° 017 – Nov. – Déc. 2017

Bimestriel d'Info de GEME-SA pour la Promotion de la Communication
et le Développement Durable



EDITORIAL : DIEU BENISSE NOTRE ANNEE

Les fêtes de fin et de début d'année sont à nos portes : la Noël qui nous rappelle la naissance de Jésus que l'on célèbre le 25 décembre et le Nouvel An qui suit une semaine après, le 1^{er} janvier. Ces deux genres de manifestations sont célébrés selon

qui on est, croyant ou non. Et on y accorde en conséquence telle ou telle importance.

En tout cas, la Noël et le Nouvel An sont les deux événements les plus fêtés dans le monde entier. Les gens pensent aux cadeaux à offrir aux enfants et aux proches. Les grands rendez-vous se fixent malgré les défis du moment. Les jeunes galants s'activent à assurer à leurs dulcinées de quoi se rendre « plus belles »...

Au sein des familles, c'est des programmes qui se développent et même prêts à être déployés. Et bien de choses se font pour sortir de l'ordinaire, pour « chasser ou tuer l'ancienne année » qui apparemment ne veut pas vite s'en aller... et cela se fait parfois dans un élan qui conduit tout droit aux excès, aux dérèglements et à tout autre débordement.

Nonobstant la crise sociopolitique que traverse actuellement notre pays, le Togo, on remarque dans les grandes villes les signes des fêtes : décorations çà et là, salons de beauté pleins à craquer, surexcitation générale, etc.

La ville Dapaong s'active aussi de son côté. Les gens s'apprêtent à fêter : certains en famille ou dans les lieux de culte, d'autres en des lieux de réjouissances selon les goûts, les moyens et les croyances.

Mais il y en a aussi qui sont indifférents à tout et face à tout. La préoccupation pour certains, c'est trouver des moyens pour les ordonnances en guirlandes que les Centres de santé leur ont « poliment » délivrées... Pour d'autres, c'est pouvoir faire un déplacement pour voir les leurs... Pour d'autres encore, c'est la préoccupation pour tout juste la survie... Car les moyens font vraiment et réellement défaut. Que faire ? Confier notre année et tous nos vœux à Dieu !

En cette période de fêtes de Noël et/ou de fin d'année, c'est l'occasion par excellence pour se présenter les meilleurs vœux. Même si a priori, les vœux semblent ne pas avoir d'importance, ils demeurent quand même indispensables car ils chargent et/ou rechargent les relations humaines. Les vœux de Bonne Année concernent tout le monde et touchent de fait tous les secteurs d'activités. On ne peut s'y soustraire sous aucun prétexte, que l'on soit riche ou pauvre, bien portant ou mal portant, homme ou femme, jeune ou adulte, etc. Car les vœux sont une expression d'amour, d'amitié, de fraternité, de solidarité, de perspective, d'espérance, etc. C'est aussi une prière ou une invite à répondre ou à entreprendre quelque chose de positif dans la vie. Les vœux sont une expression de la vie de la société et dans la société.

C'est dans cette optique que l'association Gens des Médias de la Région des Savanes (GEME-SA), souhaite aux Partenaires et aux lecteurs de *Savanes Infos*, un **JOYEUX NOËL 2017** et une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018**.

Que Dieu accepte de bénir notre Année et nos activités !

LAMBONI Yendoutanpo Séraphine

SOMMAIRE

GEME-SA INFOS

P.2 PARTENARIAT GEME-SA /
ASTM

P.3 L'ASSOCIATION TIN YAL
T KUA CHANGE DE LOGO

P.4 LA VIE EN RESEAU DES
ORGANISATIONS
MEMBRES DU WANEP

DEVELOPPEMENT

P.6 DEVELOPPEMENT LOCAL

P.8 PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

SOCIETE

P.10 DAPAONG/ PENURIE
D'ESSENCE

**GEME-SA : Former les
communicatrices pour la
promotion des produits
locaux en vue d'améliorer
les revenus des femmes de
la Région des Savanes !**

PARTENARIAT GEME-SA/ASTM : LE CHEF PROJET AFRIQUE DE L'OUEST EN VISITE A DAPAONG

Du 13 au 15 novembre 2017, l'association Gens des Médias de la Région des Savanes (GEME-SA) a reçu, M. Sena Afeto, Représentant Projets Afrique de l'Ouest de l'Ong luxembourgeoise Action Solidarité Tiers-Monde (ASTM), pour le suivi des activités menées par GEME-SA.

La Mission se situe dans le cadre du projet : « Formation des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes ». Le but de la Mission est d'échanger dans une démarche participative avec GEME-SA et les parties prenantes dudit projet. Durant 3 jours, M. Sena Afeto a eu des séances de travail avec GEME-SA et des partenaires de mise en œuvre du Projet notamment les médias, les coopératives de femmes. Il a aussi rendu une visite de courtoisie aux autorités de la Région des Savanes.

Dans tous les domaines d'activités humaines, le suivi s'impose au quotidien et plus particulièrement au sein des Organisations de la Société civile. Il a l'avantage de faire gagner du temps grâce au respect des délais prescrits et de ce fait, il évite à l'organisation les risques de conflits avec les partenaires et les autres parties prenantes.

En effet, il ne suffit pas de donner un ordre, prendre une décision ou confier un dossier ou une tâche à autrui pour être sûr du bon résultat. Il faut impérativement suivre de près leur exécution dans de bonnes conditions.

Le suivi est en fait l'observation et le contrôle continus et systématiques des travaux, des activités et des résultats attendus. Son but essentiel est de s'assurer que ces travaux et ces activités se déroulent convenablement lors de l'exécution conformément aux plans préalablement tracés.

Lorsqu'on se situe dans le contexte le plus courant du suivi à savoir l'exécution d'un projet, on peut définir le suivi comme un ensemble d'activités qui tend à vérifier si les ressources humaines, matérielles et financières mises en jeu



M. Sena Afeto (en boubou traditionnel), le personnel Exécutif et le Président du Conseil d'Administration (deuxième de la droite vers la gauche)

sont bien définies, administrées et employées à bon escient. En cas d'anomalie, il convient de tirer la sonnette d'alarme et faire le point. Il faut même dans certaines situations se désengager de la responsabilité en vue de permettre à d'autres d'y apporter les solutions et les réajustements nécessaires.

GEME-SA n'a pas échappé à la logique du contrôle ; elle a pendant 3 jours fait l'objet de suivi de ses activités de la part d'ASTM, partenaire financier du projet : «Formation des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes. »

Dans l'ensemble la Mission s'est bien déroulée et a même impressionné positivement les responsables.

Le projet «Formation des communicatrice pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes » est mis en route depuis 2016 pour un durée de trois ans (2016-2018).

Christophe Bafay LARE

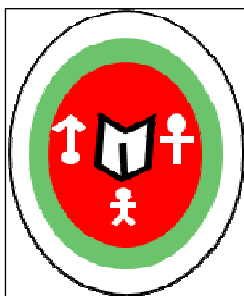
COMMUNIQUE

La Directrice Exécutive et le Personnel de l'association Gens des Médias de la Région des Savanes, GEME-SA, PRESENTENT leurs **MEILLEURS VŒUX** de **JOYEUX NOEL 2017** et **BONNE, HEUREUSE** et **PROSPERE ANNEE 2018** aux Associés, aux Coopératives Collaboratrices, aux Partenaires Locaux et Extérieurs, aux Services Déconcentrés et à toutes les diverses Institutions et Autorités de la Région des Savanes.

Dieu Tout-Puissant ACCORDE à nous tous la PAIX et REALISE nos intimes projets!

L'ASSOCIATION TIN YAL T KUA CHANGE DE LOGO: NOUVELLE IDENTITE VISUELLE, NOUVELLE ANTENNE, MEME MANDAT

Bonne actualité du côté de l'association Tin Yal T Kua pour cette fin de l'année 2017. L'association fait peau neuve avec l'apparition d'un nouveau logo. C'est l'occasion de renouveler son identité, renforcer ses convictions et marquer aussi une nouvelle étape de l'association depuis la création de son antenne associative en région Rhône Alpes en France. L'agence de communication DBAB basée à Lyon (www.dubruitbalcon.com), nous a accompagnés dans ce travail pour ainsi remettre au goût du jour notre ancien visuel qui avait fait son temps.



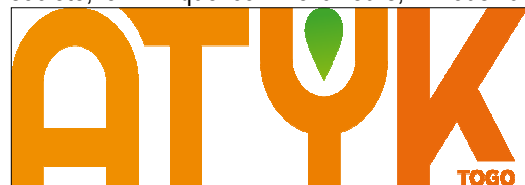
Ancien logo

La nouvelle identité visuelle intégrée aux initiales ATYK, s'inscrit dans notre volonté de nous développer, de mieux symboliser notre approche entre le partage des savoirs et l'élévation des individus. ATYK cherche à mieux renforcer le lien entre le développement local des Savanes et l'alphabétisation pour tous. C'est autour de l'ensemble de la « filière karité » que l'association souhaite développer sa

stratégie entre la commercialisation locale et internationale des produits à base de karité et la protection des ressources naturelles menacées.

Un nouveau logo, c'est aussi un moyen de mieux communiquer auprès du grand public, au Togo comme en France.

Ce changement est chargé d'optimisme pour continuer à œuvrer dans la Région des Savanes dans le Nord du Togo et lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme qui sont de véritables freins sociaux pour les familles et le développement économique de la région. Enrayer la pauvreté est un défi de société, en Afrique comme ailleurs, il nous faut trouver des



Nouveau Logo 2017, déclinaison du Togo

solutions locales pour y parvenir. ATYK fait sa part dans la région et souhaite continuer

cette aventure qui dure déjà depuis une dizaine d'années.

Savoir lire notre nouveau logo

L'orange rappelle l'extrême pauvreté de la Région des Sava-

nes, le dégradé, s'estompe au niveau de la goutte verte... elle représente l'Humain au centre de la question du Développement et moyen le plus efficace pour lutter contre cette pauvreté.



Nouveau Logo 2017, déclinaison de la France

Le « Y » comme une personne qui lève les bras rappelle le « Yes » ou le « V » de la Victoire. Il nous rappelle que c'est bien l'Homme qui est au cœur d'ATYK pour opérer au changement.

La tête représentée comme une goutte inversée, elle est verte, connectée au vivant, à la terre, chargée de vie, comme la pluie qui à son arrivée change le paysage dans le Nord du Togo.

Cette goutte s'élève vers le ciel en partant de la terre, elle nous rappelle aussi la graine qui sommeille en nous attendant sa première goutte pour s'épanouir.

La goutte, c'est aussi le système d'arrosage du « goutte à goutte » qui apporte la juste quantité d'eau nécessaire au développement des plantes et limitant ainsi le gaspillage. A nous de développer le réseau et de le faire évoluer au gré des besoins de chacun.

C'est de la tête que part le changement, les idées et le savoir. La clef du Développement social, culturel et économique passe inexorablement par la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme et par le renforcement de l'alphabétisation pour tous, à tout âge et en tout temps. ATYK croit en la logique de renforcer l'autonomisation des populations locales par le savoir et la connaissance, unique clef pour opérer un véritable changement dans la Région des Savanes.

ATYK commence donc le déploiement de sa nouvelle identité, symbole de sa nouvelle stratégie. La prochaine étape de l'association en matière de communication sera la création de son site.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité d'ATYK sur le site Facebook : <https://www.facebook.com/AssociationTinYalTKuatyk/>

ATYK collabore avec GEME-SA dans l'exécution d'un certain nombre d'activités liées au Projet « Formation des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes ».

La Rédaction

GEME-SA : Favoriser l'épanouissement de la Femme par la Communication et l'Information !

LA VIE EN RESEAU DES ORGANISATIONS MEMBRES DU WANEP : UN ATELIER DE RENFORCEMENT DE CONNAISSANCES DE BASE A ETE ORGANISE



Une vue partielle des participants à l'atelier

Dans le cadre de renforcement de connaissances de base des organisations membres du Réseau West Africa Network for Peacebuilding, Section du Togo (WANEP-Togo) et l'implication dans la mise en œuvre du nouveau projet « Education à la Paix, à la Non-Violence et à la Justice Sociale » (EPNV- JS), un atelier s'est tenu du 27 au 29 novembre à Lomé. C'est la salle Caritas au CESAL à Tokoin-Habitat qui a servi de cadre à cet atelier qui a réuni environ 24 participants.

Il s'est agi d'expliquer le fonctionnement d'un réseau ; aider les organisations membres à déterminer leur rôle au sein de WANEP Togo en fonction de leur domaine d'intervention.

WANEP-Togo s'emploie à renforcer les capacités de tous les acteurs sociopolitiques du Togo en matière de prévention, de

gestion, de résolution et de transformation des conflits. Le Réseau travaille pour la consolidation de la paix sociale. Il met en œuvre un programme d'alerte précoce qui alimente le programme régional de la CEDEAO.

La **vision** de WANEP-Togo est d'avoir une nation togolaise paisible et pacifique où la justice sociale devient une réalité à travers l'éducation aux valeurs des droits de l'homme, de paix et de tolérance et la participation active d'une Société civile structurée et dynamique. WANEP-Togo met l'accent sur l'éducation aux valeurs morales et civiques de la jeunesse.

La **mission** de WANEP-Togo est de renforcer les capacités de ses membres, des citoyens, d'une société libre, prospère et épanouie.

Les objectifs stratégiques du Réseau WANEP-Togo sont : Rendre performantes les organisations

membres ; Déconcentrer le réseau ; Eduquer la population à la citoyenneté responsable ; Contribuer à la réussite du processus de réconciliation ; Consolider la paix sociale ; Créer les conditions favorables à la collaboration entre l'Etat et la Société civile.

WANEP-Togo est le « Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix » qui couvre 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. Son siège se trouve à Accra au Ghana. C'est un réseau d'éducation à la paix, à la non-violence, à la prévention et à la gestion rationnelle des conflits. Il se penche également sur les questions relatives à la sécurité humaine. Le bureau du Togo est lancé le 21 juin 2002 et est opérationnel depuis août 2003. Son siège est à Lomé.

Faustin Alagra BEDA

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

CYBER GEME-SA

Le CYBER GEME-SA offre multiples petits services :

- ⇒ Une connexion haut débit pour tous vos travaux sur internet
- ⇒ Une communication vidéophone via SKYPE
- ⇒ Une possibilité de naviguer avec tout appareil grâce à son router WIFI
- ⇒ Des possibilités de traitement de texte

RENDEZ-VOUS : Lundi à Vendredi de 07h 30 à 21h

CYBER GEME-SA, en face de l'Hôpital d'Enfants Yendubé, à TANTIGOU

CYBER GEME-SA, J'AIME ÇA !

DAPAONG : CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le monde entier célèbre chaque 10 décembre, la Journée internationale des Droits de l'Homme. Pour marquer l'événement, la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'homme a organisé le 11 décembre 2017, à Dapaong, une conférence sur le thème : « La déclaration universelle des droits de l'homme et des droits économiques, sociaux et culturels : quelle contribution au développement national ? »

La conférence s'est tenue à l'Hôtel Dapaong en présence des préfets de la Région des Savanes, des présidents des Délégations Spéciales de la Commune de Dapaong et de la préfecture de Tône, les chefs traditionnels, les responsables des forces de l'ordre et de sécurité, les représentants des Organisations de la Société civile (OSC) et les hommes de médias. A l'ouverture des activités, le préfet de l'Oti, représentant le préfet de Tône, a exprimé, au nom de toutes les autorités locales et de la population de la région des Savanes, toute sa gratitude à l'endroit de tous les acteurs ; aussi bien des secteurs publics, privés que des OSC, présents à cette cérémonie. Il a particulièrement remercié Madame la Secrétaire d'Etat, Eugénie Polo, chargée des Droits de l'homme d'avoir choisi la région des Savanes pour abriter les manifestations de la Journée internationale des Droits de l'homme et pour ses multiples actions en faveur des droits de l'homme dans notre pays. Il a souhaité plein succès aux travaux.

A sa suite, Madame Eugénie Polo a dit merci à toutes les autorités qui ont répondu présent à cette célébration et particulièrement au préfet de Tône pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Selon elle, cet événement est d'une importance capitale, car « il est question pour nous de célébrer à l'instar des autres Etats membres de la Déclaration universelle des Droits de l'homme » (DUDH).

En effet, adoptée le 10 décembre 1948 à Paris par l'Assemblée Générale, la Déclaration universelle des Droits de l'homme consacre la reconnaissance de la dignité de tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliéna-

bles.

Son message universel vise à préserver le monde des fléaux de la guerre, de la misère et de la terreur. Soixante-neuf ans après son adoption, la Déclaration universelle des Droits de l'homme continue d'exercer une influence sur la conscience et la mémoire des hommes. C'est, selon Madame la Secrétaire d'Etat, « la raison pour laquelle notre pays qui a adhéré aux valeurs et principes de cette Déclaration à ratifier sans réserve la quasi-totalité des instruments protecteurs des Droits de l'homme, des Nations Unies et conventions régionales ».

Le 69^{ème} anniversaire est une occasion de réaffirmer l'engagement du Gouvernement togolais à faire des Droits de l'homme un pilier majeur de sa politique de développement.

Pour favoriser la mise en œuvre de cette politique, la Secrétariat d'Etat chargée des Droits de l'homme, s'est engagée à diffuser et à enseigner le contenu de la Déclaration universelle de Droits de l'homme afin qu'il imprègne et inspire les populations des villes et campagnes.

Cette année, la Secrétariat d'Etat a choisi de sensibiliser les acteurs de la vie sociopolitique de la région des Savanes sur la contribution des droits sociaux économiques et culturels contenus dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme à l'effort de développement du pays.

Madame Eugénie Polo, la Secrétaire d'Etat a, au nom du Gouvernement remercié tous les partenaires techniques et financiers. Elle a félicité toutes les OSC pour leur travail au quotidien aux côtés du Gouvernement, en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme.

Il y a eu un houleux débat qui a permis de mieux cerner la problématique des droits de l'homme.

Christophe Bafay LARE

LES PARTENAIRES LOCAUX DE GEME-SA

Structures	Fréquence	Lieu d'implantation
Radio Rurale Locale des Savanes (RRL/S)	102. 5 FM	Dapaong
Radio Courtoisie	95.5 FM	Dapaong
Radio MECAP FM	90.5 FM	Dapaong
Radio Lagmtaaba	97.3 FM	Cinkassé
Radio-Télévision NAFA	102.1 FM	Mango
Radio Voix de l'Oti	104.5 FM	Mango
Journal « Mango Matin »	Mensuel	Mango

DEVELOPPEMENT LOCAL : LE DIOCESE DE DAPAONG TIENT UN ATELIER SUR L'AUTOPRISE EN CHARGE

Du 02 au 04 novembre s'est tenu à la Maison d'Accueil et de Prière, Notre-Dame-des-Sources de Daluag l'Atelier sur l'autoprise en charge du Diocèse de Dapaong. La rencontre a réuni une soixantaine de personnes venues des 19 paroisses du Diocèse, des Institutions diocésaines et des invités. Il s'est agi de réfléchir à la situation économique et financière difficile que traverse le Diocèse depuis un certain nombre d'années.

La situation du Diocèse : Le Diocèse de Dapaong, érigé en 1965, a été dirigé, à ses débuts, par des Missionnaires franciscains. Ceux-ci ont su subvenir aux besoins économiques et financiers du territoire à eux confié sans pratiquement rien demander aux fidèles. Mais depuis un certain nombre d'années, avec l'accession des prêtres diocésains autochtones à l'administration du Diocèse, la situation économique et financière a changé. Cependant, les chrétiens du Diocèse n'ont pas compris que l'Évangélisation et ses besoins matériels leur incombaient. C'est pourquoi, ces dernières années, le Diocèse de Dapaong connaît une crise économique qui « risque de compromettre gravement sa mission » d'évangélisation et de développement « si rien n'est fait pour remédier ». C'est dans cette optique que Mgr Dominique Guigbile a convoqué, du 02 au 04 novembre à Daluag, les Curés, les responsables d'Institutions diocésaines, certains membres des Conseils Pastoraux Paroissiaux et des Conseils Pastoraux des Affaires Économiques pour un Atelier sur le problème d'autoprise en charge du Diocèse.

Une soixantaine de participants ont été assistés par deux Experts de nationalité rwandaise du Catholic Relief Service (CRS) : Nzayisenga Samson, Directeur national du Programme de CRS au Togo et Mme Musabyemungu Pascasie, Chargée du Partenariat et Renforcement des Capacités institutionnelles. Madame Pascasie est arrivée spécialement du Rwanda pour la circonstance afin d'être avec M. Samson afin de voir comment accompagner le Diocèse dans les recherches des voies et moyens de sortie de sa précaire situation économique et financière.

Les communications : Monseigneur Dominique Guigbile, dans son mot d'ouverture des travaux de cet Atelier a donné les raisons qui l'ont conduit à initier ces assises : l'épuisement des ressources économiques et financières du Diocèse, l'insuffisance de l'aide extérieure, la faible contribution économique des fidèles aux besoins de leur Église-famille.

Le prélat a dit ses attentes par rapport au travail de cet Atelier sur l'autoprise en charge : sortir le Diocèse de cette situation économique et financière difficile de quelle manière il faudrait le faire. Il a présenté la situation économique du Diocèse qui croule actuellement sous des dettes afin d'assurer son

fonctionnement. Il a précisé qu'à la fin de l'année 2017 en cours, le Diocèse aura une dette de 425 millions. Cela s'explique aisément : l'œuvre missionnaire du Diocèse a été totalement financée par l'aide extérieure.

Mais les fidèles n'ont pas compris qu'il fallait contribuer économiquement au fonctionnement de leur Diocèse. C'est pourquoi, l'Église-famille-de-Dieu à Dapaong connaît cette situation économique et financière difficile.

Après cette intervention, les représentants du CRS ont dit l'objectif de leur présence à l'Atelier de Daluag : aider le Diocèse à renforcer ses capacités et ses compétences dans le processus d'auto-prise en charge.

A la suite des Experts de la CRS, M. Thomas Lamboni (Consultant Freelance en Communication Sociale, en Andragogie, en Décentralisation et développement local) a fait un exposé sur le concept de l'autoprise en charge et ses implications.

L'Économiste diocésain, Père Eloi Name, pour sa part, a présenté la situation de la gestion économique du Diocèse : les différentes rubriques ont été présentées avec leurs incidences. Il en ressort que pour son fonctionnement, les dépenses du Diocèse de Dapaong sont plus importantes que les recettes. La crise s'explique donc bien avec le tarissement des sources ordinaires de financement et d'approvisionnement. Il y a eu des séances de travaux en carrefours où les participants ont eu à réfléchir sur les divers aspects de la crise diocésaine et proposé des solutions de sortie.

A la fin des trois jours de l'Atelier sur l'autoprise en charge du Diocèse, les représentants du CRS ont dit leur satisfaction d'avoir participé aux activités de la rencontre et souhaité que le dynamisme vécu accompagne chaque participant dans le processus d'auto-prise en charge réelle du Diocèse de Dapaong. Aussi ont-ils dit leur disponibilité à travailler aux côtés du Diocèse dans son engagement vers une « indépendance » économique.

Monseigneur Dominique Guigbile a, à la clôture, dit sa satisfaction face au bon déroulement de l'Atelier. Il a remercié les participants pour leur dévouement. Chacun repart ainsi bien outillé contre les problèmes et pour des solutions dont on doit faire usage pour une bonne mobilisation des ressources pour l'autoprise en charge diocésaine. Il a exhorté les participants à faire une restitution objective des résolutions et des recommandations de l'Atelier à toutes les couches des fidèles du Diocèse.

Correspondance particulière

BONNE ET HEUREUSE ANNE 2018

DAPAONG : LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FAURE GNASSINGBE A VISITE DES INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES

Le Président de la République, Faure Gnassingbé a séjourné, les 3 et 4 novembre, à Dapaong où il a visité certaines infrastructures socioéconomiques en finition dans cette ville et dans ses banlieues.

Cette visite de terrain a conduit le Chef de l'Etat au barrage de la Koumfab à Karsome dans la banlieue ouest de la ville de Dapaong. Ce barrage de 10 millions mètres cubes, construit entre 1998 et 2000 est en partie envasé à cause de certaines mauvaises pratiques agricoles organisées autour de l'ouvrage.

Il se révèle nécessaire de trouver les solutions appropriées afin que la Zone d'Aménagement Agricole Planifiée (ZAAP) que l'on pense implanter en aval du barrage soit fonctionnelle et donc rentable.

Le président Faure Gnassingbé s'est rendu ensuite sur le chantier de construction d'un grand magasin de 3000 tonnes dans le quartier de Nassablé afin de constater de visu l'avancée des travaux.

Le Président Faure s'est ensuite rendu dans le village de Kougbane à une dizaine de km au Nord-Est de la ville de Dapaong pour voir l'évolution des travaux de construction du pont de Koni commencé en 2016. Le pont a une longueur de 18 m et une largeur de 10 m. Il permettra aux villageois de Kougbane et ses environs d'aller plus facilement au marché de

Dapaong avec leurs produits.

La dernière étape de la visite-terrain a été effectuée sur la paroisse catholique Bon Pasteur de Natebaog-Dapaong. Pour y parvenir la délégation a eu quelques petits ennuis vu le très mauvais état de la route qui y conduit.

Le préfet de Tône Tchimbiana Douli Yendoukoa Christophe qui conduisait la délégation a choisi ce tronçon, dit-on, afin que le Chef de l'Etat voie la situation à un moment où la paroisse se préparait à abriter le 18 novembre l'ordination de cinq prêtres à laquelle plusieurs délégations devaient y participer. Le Président de la République a décidé de la réfection de cette voie. Ce qui a été fait! Mais il y manque les ponceaux et les caniveaux et on commence déjà à se demander ce que ce sera en saison des pluies pour cet ouvrage implanté dans un quartier facilement inondable. Les habitants du quartier doivent commencer à y penser aussi sérieusement.

Durant son séjour à Dapaong, le Président Faure a rencontré, le samedi 04 novembre, les responsables politiques d'UNIR à qui il a expliqué les enjeux des manifestations sociopolitiques que connaît actuellement le Togo. Il a également reçu les deux évêques du Diocèse de Dapaong, NNSS Jacques Anyilunda et Dominique Guigbile à sa Résidence de Napiembougou.

LAMBONI Arzouma Thomas

DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT : LE CONSEIL NATIONAL DE SUIVI DE LA DECENTRALISATION A TENU SA 3^E REUNION A DAPAONG

Le vendredi 3 novembre a eu lieu à Dapaong, la 3e réunion du Conseil National de Suivi de la Décentralisation (CNSD). L'objectif a été d'examiner le projet de définition des ressorts territoriaux et des chefs-lieux des 116 communes créées en juin dernier. Cela s'inscrit dans la logique de l'article 2 de la « Loi N° 2017-008 du 29 juin 2017, portant création des communes ».

Cette 3e réunion (comme les deux précédentes tenues à Lomé et à Atakpamé) a été présidée par le Premier ministre, président du CNSD, Edmond Komi Selom Klassou, en présence des membres du Gouvernement et ceux du Conseil National de Suivi de la Décentralisation.

Selon lui, « l'aboutissement du processus de décentralisation est une tâche ardue ; mais elle s'avère importante pour la paix au Togo. La paix, c'est l'unité dans la diversité », a-t-il déclaré à l'ouverture des discussions.

Les discussions ont porté sur les ressorts territoriaux et les compétences des nouvelles collectivités locales. Elles se sont penchées sur les critères qui ont été à la base de la définition des ressorts territoriaux et les chefs-lieux des communes. Il s'agit spécifiquement des conditions historiques, démographiques, géographiques, culturelles.

Les participants à la réunion ont examiné le cas des régions des Plateaux, Centrale, Kara et Savanes. Ils ont enrichi le projet du

Gouvernement relatif à la détermination des ressorts territoriaux et les chefs-lieux des 116 communes créées en juin 2017.

Le président de la Délégation spéciale de la Commune de Dapaong, El Hadj Tchédé Issa Yendoupage, a dit l'engagement des populations de la Région des Savanes à travailler aux côtés du Gouvernement pour la réussite du processus de décentralisation.

Le Gouvernement a adopté le 11 mars 2016, une « Feuille de route de la décentralisation » et des élections locales avec en son point 4, la mise en place du Conseil National de Suivi de la Décentralisation. Le processus de décentralisation donnera aux communes une large autonomie de gestion. Un pas de plus vers le renforcement de la démocratie locale.

Des modifications ont été apportées aux ressorts territoriaux de certaines collectivités de la Région des Savanes, particulièrement dans les préfectures de Tône et de Cinkassé. Ce qui a créé des mécontents. Que va-t-il se passer après ? Wait and see, disent les Cousins de Shakespeare !

Le CNSD est l'instance d'exécution du programme de décentralisation. Il est composé de représentants du Gouvernement, des partis politiques, des chefs traditionnels et de la Société civile.

LAMBONI Arzouma Thomas

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE VEGETATION

Le 30 novembre, le Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières (MERF), André Kouassi Ablom Johnson a lancé officiellement, dans le canton de Gleï (préfecture de l'Ogou), la Campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre les feux de végétation, conformément à la Déclaration de politique forestière du Togo.

Le lancement a pour objectifs de contribuer à la protection et à la gestion rationnelle durable de l'environnement et des ressources forestières. Il s'agit d'amener la population à prendre conscience des dangers des feux de végétation et l'amener à changer de mentalités et de comportements dans ses relations avec l'environnement. Il s'agit aussi de mettre en place un mécanisme de surveillance et de gestion des situations des feux de végétation mais aussi d'appuyer les structures locales, régionales et nationales dans la lutte contre les feux de végétation particulièrement tardifs.

Les activités inscrites au programme de cette Campagne sont la sensibilisation, l'information et la formation sur la gestion des feux de végétation ; la dynamisation et l'appui aux Comités villageois de lutte contre les feux de brousse ; l'alerte précoce en cas d'éventuels feux de végétation constatés localement ; la surveillance des plantations et la formation

forestière contre les feux de végétation.

Le Ministre André Kouassi Ablom Johnson a en outre rappelé qu'au Togo les feux connaissent un démarrage en fin octobre, une récurrence en novembre-décembre et une diminution progressive de janvier jusqu'en mars. Il a signalé qu'une étude faite par le Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières au Togo a enregistré 707 foyers de feux actifs entre 1995 et 2010 et en moyenne 50% du territoire sont annuellement parcourus par les feux.

Du point de vue forestier, le Togo, avec un taux annuel de dégradation du couvert végétal supérieur à 4,5 %, est classé en « zone rouge » en 2007 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) a dit le Ministre Johnson, pour justifier le défi que constitue pour le Togo la prévention des feux de végétation tardifs et incontrôlés, facteur essentiel de cette régression.

Il a rappelé les effets néfastes directs de ces feux tardifs : incendies de récoltes et de cultures aux champs, destruction de plantations et de formations végétales naturelles, incendies d'abris, de biens matériels et de pertes de vies humaines. Le Ministre André Johnson a invité la population à savoir faire usage de feux pour ne pas créer des problèmes.

La Rédaction

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES SUR LES DATES LIMITES DE MISE A FEUX PRECOCES

Dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de végétation tardifs le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières rappelle à toute la population que les feux de brousse sont interdits par la loi n° 2008-009 du 19 juin 2008 portant Code Forestier en son article 64.

Afin de prévenir ces feux tardifs très nuisibles au sol, à la flore, la faune, aux établissements humains, au cadre de vie et même à la vie humaine, le Ministre invite la population à entretenir les alentours de leurs biens (plantations forestières, des champs de cultures, les hameaux, les greniers à vivres, les forêts communautaires, les forêts classées ou sacrées ; les réserves de pailles etc.) avant le démarrage des feux précoces. Il demande par la même occasion aux autorités administratives et traditionnelles, aux Services techniques déconcentrés et à la Société Civile d'accompagner les populations dans la réalisation de cette noble mission. Il s'agit ainsi de la redynamisation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse, l'aménagement des pare-feux et la mise à feu précoce.

Ces feux précoces devront être allumés de préférence entre 05 heures et 07 heures du matin ou en temps relativement frais ou calme (en absence de vent violent), et ceci en équipe. Les dates limites des feux précoces sont fixées comme suit :

- **Région de la Maritime** : 15 janvier 2018
- **Région des Plateaux** : 31 décembre 2017 pour Plateaux-Est et 15 janvier 2018 pour Plateaux- Ouest.
- **Région Centrale** : 31 décembre 2017 dans les zones sava-nicoles et 15 janvier 2018 dans la zone frontière (Adélé).
- **Région de la Kara** : 15 décembre 2017
- **Région des Savanes** : 15 décembre 2017

Au-delà de ces dates, tout feu de végétation est considéré comme feu tardif et sera sanctionné conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi il est demandé aux voyageurs, aux fumeurs, aux éleveurs, aux agriculteurs, aux chasseurs d'éviter les feux criminels qui sont aussi sévèrement réprimés par la loi.

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières compte sur le civisme et l'écocitoyenneté de chaque acteur pour la préservation de notre environnement.

« Ensemble, œuvrons pour la gestion durable de l'environnement et des ressources forestières ! ».

Fait à Lomé 24 novembre 2017

André Kouassi Ablom JOHNSON

CONTROLE DE LA QUALITE DES ENGRAIS: LES ACTEURS AGRICOLES DES SAVANES SONT INSTRUITS

La Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA), a organisé le vendredi 27 octobre à Dapaong, un atelier régional de sensibilisation des acteurs agricoles de la Région des Savanes sur le cadre réglementaire relatif au contrôle de la qualité des engrais au Togo.

Cet atelier initié en partenariat avec le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) dans le cadre du projet « MIR Plus », a regroupé tous les acteurs intervenant dans le « Sous-secteur des Engrais » dans la région des Savanes.

Il s'est agi concrètement de sensibiliser ces acteurs sur les textes réglementaires de la CEDEAO relatifs au contrôle de la qualité des engrais et les implications en termes de conséquences sur les sociétés privées importatrices et distributrices d'engrais en cas de non-respect de la réglementation.

Les échanges ont porté sur les normes d'étiquetage qui concernent les informations importantes devant figurer sur un sac d'engrais, les limites de tolérance touchant à la teneur des éléments nutritifs dans l'engrais.

Le Chef du Service Technique de la CAGIA, Kpemou Kounama, a expliqué que les textes réglementaires de la CEDEAO visent à sauvegarder les intérêts des entreprises de la filière et des agriculteurs contre les déficiences en éléments

nutritifs, la contrefaçon, les fausses déclarations et les déficits de poids, puis de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'investissement privé dans l'industrie des engrais. Ces textes « protègent l'environnement et la santé des populations contre les dangers potentiels de la mauvaise utilisation des engrais ».

Le représentant du Directeur régional de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique, Lare Monoka Raymond, a félicité les responsables de la CAGIA pour cette initiative qui vient éclairer tous les acteurs dans la perspective de régler définitivement le problème de l'engrais.

En 2016, le Togo a démarré une réforme de libéralisation du « Sous-secteur des engrais » avec le retrait total de l'Etat togolais de la commande et de la distribution afin d'accroître l'offre d'engrais aux producteurs agricoles et de développer davantage le réseau de distribution grâce à l'intervention du Secteur privé conformément aux textes réglementaires de la CEDEAO.

Cette libéralisation a suscité la création de 21 sociétés privées sur toute l'étendue du territoire national. Les points de vente sont passés de cent douze (112) à cent cinquante (150) et la quantité d'engrais vendue est passée de 44 000 à 70 000 tonnes.

La Rédaction

CINKASSE : LES MEMBRES DU COMITE CANTONAL DE DEVELOPPEMENT DE TIMBOU ELUS

Le samedi 11 novembre ont été élus les membres du Comité Cantonal de Développement (C.C.D) de Timbou. C'était à l'issue d'une Assemblée générale constitutive.

Au cours des travaux, les participants ont adopté les textes juridiques de la structure puis procédé à l'élection des membres des instances dirigeantes. Ils ont élu un bureau exécutif et un Comité de surveillance de 7 et de 3 membres dirigés par MM Woumin Yabré et Sanlamboulga Salame Wahabou pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois.

Les membres du CCD de Timbou ont pour objectifs de travailler pour le développement du canton et le renfor-

cement de la paix et la cohésion sociale dans les villages du canton de Timbou.

L'Assemblée générale a été présidée par le Secrétaire général de la préfecture de Cinkassé, Lamboni Kamarime Pierre en présence du Point focal du Développement à la Base, Sanwogou Yagangan ainsi que de plusieurs responsables de la localité.

Le président élu du CCD de Timbou, Woumin Yabré a félicité ses camarades pour la confiance placée en lui et promis avec l'aide de tous les membres et de toute la population d'œuvrer pour le développement et le rayonnement du canton.

La Rédaction

Œuvrer pour la réussite de la décentralisation, c'est travailler pour le développement commun durable de la Région des Savanes !

Consommons les produits locaux pour favoriser l'amélioration des revenus des acteurs et producteurs de la Région des Savanes !

DAPAONG/ PENURIE D'ESSENCE : LES USAGERS AUX ABOIS

Depuis un certain temps, la population dapaongolaise est confrontée à une forte pénurie d'essence dans la ville. Dans presque toutes les stations-services, c'est avec peine que les usagers arrivent à s'approvisionner. Cette pénurie de carburant, selon les consommateurs et usagers, pèse lourd sur le rendement des activités.

Un tour dans les stations d'essence laisse constater à quel point l'essence se fait désirer. Tous les points de vente d'essence à la pompe sont devenus de véritables fourmilières. Désormais pour s'approvisionner, il faut « faire la queue », comme Monyabte, un conducteur de taxi-moto, l'a fait à la station d'essence CAP du Grand Marché de Dapaong.

Selon lui, même parfois après une longue attente, c'est « l'essence est finie », ce refrain de découragement, qu'on vient leur renouveler. *«Vous voyez cette longue file, je suis venu pour payer le carburant parce que mon réservoir est à sec. Et ils me disaient qu'il n'y a pas un litre même dans leur pompe. Pour le moment, je ne sais pas quoi faire. Mais sans le carburant, je ne peux pas mener mes activités de Zémidjan. Cette crise d'essence me cloue vraiment au poteau »*, nous confie-t-il avec désolation.

Manifestement, le sort est le même pour tous les usagers sans exception et ce n'est pas M. Dampalou qui dit le contraire. Lui, va même jusqu'à lancer un appel pressant au Gouvernement de trouver une solution à la situation.

« On est tous là pour chercher le carburant, mais malheureusement on nous dit qu'il y en n'a pas. C'est depuis hier que le problème s'est posé, on circule partout dans toutes les stations, mais on nous dit qu'il n'y a pas de carburant. Là, ça devient un problème très grave qui touche vraiment tout le monde. Vous voyez qu'ici, il y a plein de Zémidjan. Tout le monde est déçu par rapport à cette situation. On lance un appel aux autorités pour trouver une solution à ce problème », interpelle-t-il. *« Le hic, poursuit-il, c'est que j'ai utilisé le peu de carburant qui me reste pour sillonner toutes ces stations, maintenant je suis ici bredouille, mon réservoir est totalement sec et je vais devoir rentrer chez moi en poussant ma moto ou la laisser chez quelqu'un »*.

Le comble dans cette situation, c'est que depuis que l'essence à la pompe se fait rare, les petits vendeurs de «



A la Station CAP...

boudé » ont monté les enchères. Le prix d'un litre de «boudé» est désormais à 1000 FCFA. Ce qui n'est pas étonnant. Selon nos informations, cette essence qui



... Au Grand Marché central

abonde entre temps les rues de la ville est aussi en voie de subir le même sort que celle de la pompe.

L'ampleur de cette pénurie d'essence au Togo en général et à Dapaong en particulier n'est plus à démontrer. Cette situation a vu le jour depuis que le Gouvernement a revu à la baisse le prix de l'essence à la pompe. Une pure coïncidence ? Impossible de répondre à cette question. Une solution rapide à la situation ne ferait que soulager les populations du Grand Nord.

Faustin BEDA

PHARMACIE VERTE: LES BIENFAITS DU « PETIT COLA »

Le « petit-cola », de son nom scientifique « *Garcinia cola* » appartient à la famille des *sterculiaceae*. Ce fruit a des vertus curatives. Il est utilisé comme élément de base dans la fabrication de médicaments. On l'utilise également en association avec d'autres plantes ou produits tels que l'ail, le citron, l'huile de Ginseng, le beurre de karité pour traiter certaines maladies.

Des maladies et des traitements

On peut citer entre autres, les plaies de ventre, les plaies curables, l'ulcère de burili, le zona. Il soulage les maladies bucco-dentaires et rafraîchit l'haleine. Cette noix permet de traiter les douleurs lombaires, les problèmes de nerfs, les déboîtements, les maladies de sang (drépanosytose, le diabète, etc.) et renforce le système immunitaire. Il soulage aussi le cancer et l'hy-



Les noix de petit cola



Garcinia kola arbre

pertension artérielle. Il régularise le taux de sucre.

Chez la femme, par exemple, le **petit-cola** permet de traiter les kystes d'ovaires, le fibrome, salpingite (trompe bouchées), les règles douloureuses... Les hommes ne sont pas en reste. La noix de cola évoque, entre autres significations, la sexualité. Elle possède des vertus qui stimulent l'appétit sexuel, chez les hommes surtout. Ceux-ci estiment que la noix de cola est un aphrodisiaque. Cette propriété se concentre en particulier dans le petit cola, très amer et peu consommé.

De la libido

En maintenant éveillé et en accroissant l'endurance physique grâce à sa richesse en caféine et en théobromine, cette noix est censée tonifier la virilité et redonner de la vigueur aux hommes sur le déclin. Sa consommation constitue dès lors une préparation à l'acte sexuel ; il n'est

pas rare que la femme avertie en offre à l'homme dans ce but. Comme aphrodisiaque, la noix de cola introduit ainsi une différenciation entre les sexes. Car l'exceptionnel tonus qu'il procure dans ce contexte semble ne bénéficier directement qu'aux hommes.

Les médicaments fabriqués à base de petit-cola permettent de traiter l'oligospermie, l'azoospermie, la faiblesse sexuelle, l'éjaculation précoce.

A propos des enfants, il guérit la fontanelle du bébé à sa naissance. On l'utilise aussi pour allonger et grossir le sexe masculin. On l'utilise également pour grossir les seins.

Le mode de traitement de certaines maladies ?

Il suffit d'en consommer régulièrement pour prévenir certaines affections, telles que les plaies de bouche, les mauvaises haleines et les problèmes d'estomac. Pour soigner le zona, il faut en écraser et ajouter du beurre de karité puis faire l'application locale. C'est pareil pour le traitement par exemple de la fontanelle. Le moins qu'on puisse dire c'est que ce fruit qu'on banalise fait des merveilles pour des couples. En effet, il permet de soulager les hommes qui souffrent d'éjaculation précoce.

POSOLOGIE : pas plus de deux noix par jours.

Lu pour vous par Faustin BEDA

JOYEUX NOEL 2017

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE DE PRODUCTEURS D'OIGNON DE DAMPIONG A ÉTÉ MIS EN PLACE

Le 6 décembre a eu lieu à Dampiong (15 km à l'Est de Dapaong), l'Assemblée générale constitutive de la Société Coopérative Simplifiée SCOOPS *Motao-Man* qui se spécialise dans la production d'oignon. La rencontre a permis d'adopter les textes organiques devant régir la Coopérative. Les membres des différents organes, notamment le Comité de Gestion et le Comité de Surveillance, ont été élus et installés. Les différentes activités pour 2018 ont également été planifiées.

La SCOOPS *Motao-Man* comprend 5 groupements villageois de producteurs d'oignon. Sa création s'inscrit dans la logique du projet « *Une filière oignon plus compétitive, facteur de développement local* ».

Ce projet qui est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) est mis en œuvre par la Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurale du Togo (FNMFR).

L'AGC a s'est tenue en présence du Représentant du Directeur régional de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique des Savanes, M. Lamboni Komi. Il a remercié les Maisons

Familiales et l'Institut Conseil et Appui Technique (ICAT), qui sont les partenaires financiers et techniques pour les efforts déployés pour accompagner et suivre les producteurs.

Le projet « *Une filière oignon plus compétitive, facteur de développement local* » a commencé ses activités en septembre 2016 pour de deux ans. Au préalable il y a eu la formation de 140 personnes sur les principes coopératifs et la gestion des SCOOPS, la production et la commercialisation d'oignon. Les membres de la SCOOPS ont reçu 40 boîtes de 500g de semences d'oignon (violet de galmi), 120 boîtes de la poudre du champignon Mycotri pour la fertilisation des sols, 50 arrosoirs et 10 motopompes et accessoires. Pour la Campagne 2017-2018, 150 boîtes de 100g de semence d'oignon et du matériel d'équipement des motopompes ont offerts aux coopérateurs.

Pour de meilleures conditions de travail et de fonctionnement de la SCOOPS, le projet a construit 4 magasins pour la conservation des oignons et créé 5 groupements villageois d'épargne et de crédit (GVEC) pour favoriser l'épargne chez les coopérateurs.

La Rédaction

JOYEUX NOËL 2017; BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018



Savanes Infos

B.P. 323 - DAPAONG - TOGO

Tel : 92 91 09 17

Courriel : chargedecommunicationgemesa@yahoo.fr

Directrice de la Publication

Séraphine Y. LAMBONI

Tel : 90 93 61 77

Coordinateur de la Rédaction

Faustin Alagra BEDA

Rédacteurs

Gilbert Douli NAKONE

Soumai DJOULDE

Albert TCHITSANI

Thomas A. LAMBONI

Caricaturiste

Roger Sounquédjoa TIEM

Tel: 90 75 95 00

GEME-SA : Amener la femme, par l'information, la communication, la formation et la sensibilisation à s'émanciper, à s'épanouir et à participer au développement de sa localité !